



COMMUNIQUE DE PRESSE

ZERO TOXIC AGIR ENSEMBLE

La Rochelle, le 22 novembre 2024

Suite à la conférence de presse du 21 novembre 2024 donnée par Monsieur Emmanuel Cayron, Secrétaire Général de la Préfecture de Charente-Maritime et par Madame Catherine Léonidas, Première adjoint au maire de La Rochelle et en présence de l'Agence Régionale de Santé-ARS, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement- DREAL, la Direction Académique des Services de l'Éducation et de Brownfield et Speed Rehab,

Le Collectif ZERO Toxic Agir ensemble constitué de parents d'élèves, de riverains, de commerçants vous informe :

Cette conférence de presse avait pour but de détailler les mesures prises depuis le 13 novembre 2024 concernant les émanations du chantier de réhabilitation de l'ancien site Enedis situé rue Marcel Paul à La Rochelle, qui avaient provoqué des symptômes (céphalées, irritations des voies orl, nausées, vomissements) chez des centaines de riverains et d'enfants depuis le début du chantier le 19 août 2024, avec un pic la semaine de la rentrée scolaire, la semaine précédant les vacances de la Toussaint et la semaine de retour des vacances de la Toussaint.

La préfecture assure que depuis le 15 novembre le chantier de dépollution est à l'arrêt et que les seuls mouvements constatés sur place ont pour origine la sécurisation de ce dernier.

Sous la pression des parents d'élèves et des représentants d'établissement scolaire, et après une réunion le 13 novembre de plusieurs heures entre les différentes parties (Préfecture, Mairie, DREAL, ARS, centre anti-poison du CHU de Bordeaux, directeurs d'établissements scolaires et représentants des parents d'élèves), l'annonce de la pause du chantier de dépollution a été faite, contre l'avis de la préfecture qui estimait que cet arrêt n'était pas nécessaire. Entre le 13 et le 15 novembre, des travaux accélérés de dépollution à ciel ouvert ont été effectués, provoquant de nouveaux pics d'émanations odorantes et de symptômes chez les enfants et les riverains, sans qu'aucune information n'ait été transmise par l'exploitant du chantier sur la nature de ces travaux et si les terres à dépolluer l'avaient été. Le chantier de démolition n'est lui pas à l'arrêt, avec son lot de poussières et de déchets brassés aux abords immédiats des écoles et des habitations. Aucune réponse concrète concernant la mise à l'abri et la protection des enfants et

des riverains n'a été apportée lors de la réunion du 13 novembre. Depuis le 15 novembre, le chantier est resté en l'état, sans protection et ouvert à tous les vents. A ce jour, les terres polluées in situ ne sont toujours pas recouvertes de façon étanche, des déchets avec des émanations odorantes prononcées et dont on ignore le potentiel toxique et polluant sont toujours sur le site du chantier, sous des bâches non étanches ou dans des bennes à l'air libre. Lors des jours de vent ou de pluie, les bâches non étanches ne tiennent pas, les grilles du chantier tombent, laissant le chantier en libre accès potentiel aux enfants sortant des écoles voisines.

Concernant l'augmentation très nette des émanations odorantes et persistantes et entraînant l'aggravation et la persistance des symptômes ressentis par les élèves, les enseignants et les riverains au début de la semaine du 4 novembre, l'entreprise de dépollution Speed Rehab affirme avoir été surprise le 24 octobre par la découverte juste avant les vacances scolaires de la Toussaint de produits « risqués » dans une cuve remplie de mazout et de goudron. La décision a été prise par Speed Rehab de traiter cette zone durant les vacances scolaires de la Toussaint, sans en informer les riverains ni les écoles. Lors de la réunion collective du 13 novembre, il avait été promis aux représentants des parents d'élèves que le plan de gestion initial du chantier leur serait transmis, ce qui n'a toujours pas été fait. Nous ne savons pas s'il existe un plan de gestion actualisé à la suite de la découverte de cette cuve polluée, ce document ne nous ayant pas été transmis. Les travaux d'extraction et de dépollution de cette cuve n'ayant pu être terminée avant le 4 novembre, ils ont continué une fois les 3 000 élèves des écoles voisines rentrés des congés scolaires, sans qu'aucune information ne soit fournie aux écoles, aux parents et aux riverains sur les risques liés à l'extraction de cette cuve avec des « produits risqués ». Entre le 4 et le 7 novembre, les symptômes des enfants et des enseignants se sont aggravés en nombre et en fréquence avec des passages croissants d'enfants se sentant mal à la vie scolaire ou à l'infirmerie de Fénelon (Massiou n'a pas d'infirmerie scolaire) jusqu'à conduire l'établissement Fénelon à fermer ses écoles le vendredi 8 novembre et le mardi 12 novembre pour garantir la sécurité de ses élèves. Cette fermeture a entraîné l'alerte des parents d'élèves de l'école Massiou et la déscolarisation massive d'enfants dans toutes les écoles et la mise en relation des symptômes ressentis depuis début septembre par une grande partie des enfants, des enseignants et des riverains. Les représentants des parents d'élèves de Massiou ont alors demandé la fermeture temporaire de l'école Massiou par un courrier envoyé à la Mairie le 12 novembre, puis en alertant à nouveau la Mairie de la nécessité de mise en place de mesures de mise en protection du chantier, de nettoyage de l'école et de pose de capteurs de la qualité de l'air. L'école qui accueille 120 enfants âgés de 5 à 10 ans n'a jamais fermé, et seul le nettoyage de l'école et la pose de 2 capteurs ATMO ont commencé cette semaine.

Concernant la qualité de l'air, la préfecture assure que des mesures de qualité de l'air avaient été mises en place sur le chantier et n'ont pas révélé de dépassement des seuils de toxicité. Quatre capteurs avaient été installés sur un chantier de plus d'un hectare, aucun dans les écoles voisines et dans les rues et habitations avoisinantes. L'étude des relevés des capteurs d'air qui nous ont été fournis de début septembre au 31 octobre révèle des dépassements de seuil plusieurs jours et une chute brutale dans les 4 capteurs le 24 octobre, sans qu'aucune explication n'ait été fournie sur cette chute des relevés et surtout sans que les riverains ni les parents n'en soient informés. Les données brutes des mesures enregistrées entre le 1^{er} et le 18 novembre n'ont pas été communiquées et ne sont pas disponibles sur le site de la préfecture. La préfecture assure que depuis lundi 18 novembre, les valeurs d'émissions mesurées sur le chantier et sur les molécules les plus « sensibles » (benzène et naphthalène) sont « revenues à des niveaux équivalents à ceux d'avant le démarrage du chantier de réhabilitation ». Nous

comprenons donc qu'avant le 18 novembre ces taux de benzène et de naphthalène n'étaient pas dans des valeurs normales. Nous notons que l'air sur le chantier est, d'après la préfecture, redevenu respirable, mais nous ne savons toujours pas ce qu'il en est de l'air dans les écoles et les rues avoisinantes, aucune mesure de l'air dans ces lieux n'ayant été effectuée ni avant le démarrage du chantier ni après son arrêt.

Maintenant que le chantier est à l'arrêt, les services concernés semblent avoir pris la mesure de l'importance de la mesure de la qualité de l'air en dehors du chantier comme nous le demandions depuis que la concordance inquiétant des remontées de symptômes chez les enfants et les riverains. La mairie nous informe que des capteurs seront installés dans l'école publique Massiou et dans l'établissement Fénelon. Une inégalité sur l'installation prévue de capteurs d'air entre les établissements scolaires semble être actée. L'école Massiou se verra équipée de 2 capteurs installés par l'entreprise ATMO qui travaille avec la ville et financés par l'exploitant du chantier, alors que l'établissement privé sous contrat Fénelon a décidé, en plus des capteurs ATMO de la ville, d'installer des capteurs d'air indépendants qui mesureront en temps réel davantage de polluants et de COV que les capteurs ATMO.

Concernant le manque d'informations aux riverains, aux directeurs d'établissement et aux parents d'élèves sur les risques potentiels du chantier, la mairie répond que des réunions publiques ont été organisées en amont du chantier sans en préciser le contenu, la date, ni le nombre de gens prévenus et présents lors de ces réunions. La mairie ajoute que les riverains et les parents d'élèves pouvaient prendre connaissance de la préparation du chantier en consultant le panneau de chantier. Panneau qui a été affiché par intermittence à l'angle de la rue Amos Barbot et de la rue Marcel Paul, un endroit où ne passent jamais les parents d'élèves, les entrées des établissements scolaires se faisant à l'opposé ou dans une autre rue pour l'école Massiou.

La santé des enfants, des enseignants, du personnel scolaire et des riverains à présent. La préfecture reconnaît la présence d'émanations qui a provoqué des symptômes « importants en nombre préoccupant » chez des riverains, des élèves des écoles Fénelon et Massiou, des enseignants et des personnes ayant été à proximité du chantier. Cette reconnaissance apparaît bien tardive, la préfecture et l'ARS ayant jusque-là officiellement traité ces symptômes comme pouvant être d'« autres pathologies ». L'ARS indique avoir analysé les premières données de santé disponibles, recueillies à l'initiative du Collectif, des parents et des riverains et transmises au centre anti-poison du CHU de Bordeaux. L'ARS affirme qu'« aucun signe de toxicité aiguë » grave n'a été relevé et ne propose à ce stade pas de suivi individuel des cas recensés. Pourtant, nous avons connaissance d'enfants âgés de 4 à 18 ans ayant présenté des signes aigus d'intoxication avec céphalées, vertiges et vomissements de façon répétée ainsi que de passages d'enfants et d'adolescents aux urgences de l'hôpital de la Rochelle. Qu'en est-il des autres stades de toxicité pour les enfants et les adultes ayant présenté des symptômes entre septembre et décembre ? Les anciens sites d'usine à gaz enferment dans leurs sols des polluants reconnus comme cancérigènes (benzène, naphthalène, cyanure entre autres). Ainsi le benzène est un polluant cancérigène reconnu pour ses actions délétères sur le système nerveux et la moelle épinière, en particulier sur les organismes des plus jeunes et des personnes fragiles, avec des signes d'intoxication tels que céphalées, irritations orales et cutanées, nausées, vomissements. Assez similaires aux symptômes déclenchés par des dizaines d'enfants et de riverains depuis le mois de septembre. Enfin l'impact psychologique à court, moyen et long terme concerne l'ensemble des individus affectés, enfants, parents, enseignants, personnel scolaire et riverains et ne peut être mesuré à l'aide d'un tableau et de courbes.

Nous prenons note des conseils fournis par le Secrétaire général de la préfecture et le représentant de l'ARS pour assurer la bonne qualité de l'air des logements situés autour du chantier, en aérant grand leurs logements à proximité d'un chantier dont la qualité de l'air est suspecte et en passant « des linges humides » pour enlever les poussières potentiellement toxiques.

Nous appelons chacune des parties, à savoir la préfecture, la mairie, la DREAL, l'ARS, la DASEN et les établissements scolaires à prendre et à assumer pleinement leurs responsabilités. Nous demandons expressément :

- L'arrêt définitif du chantier de démolition et de construction entraînant l'arrêt immédiat de tout nouveau creusement des sols et de brassage des terres, par la prise d'un arrêté interruptif de travaux du Maire de La Rochelle,
- La protection immédiate et étanche du chantier, avec l'installation d'une tente de protection comme cela aurait dû être fait depuis le début du chantier, et l'évacuation sécurisés des terres et des déchets pollués demeurant encore sur le chantier,
- La mise à disposition du plan de gestion initial, du plan de gestion actualisé et de l'ensemble des données brutes de mesure depuis le 19 août 2024,
- Le mandat d'entreprises indépendantes pour la mesure de la qualité de l'air, des sols et de l'eau sur le chantier, dans les établissements scolaires, les habitations et les jardins avoisinant le chantier.
- Une communication rapide et transparente de l'ARS et du centre anti-poison du CHU de Bordeaux sur les intoxications subies, les polluants inhalés et le degré de toxicité pour les enfants et les adultes concernés et sur le suivi médical envisagé.

Le Collectif ZERO Toxic Agir Ensemble s'engage à porter la voix de toutes les victimes directes et indirectes de ces émanations toxiques et à communiquer en toute transparence les informations qui seront portées à sa connaissance.

Le Collectif ZERO Toxic Agir Ensemble

Contact : zerotoxic.agirensemble@gmail.com